

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC MUNICIPALITÉ DE GRAND-MÉTIS

## Aux contribuables de la susdite municipalité

## AVIS PUBLIC MODIFICATION DU CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL POUR L'ANNÉE 2020

## MODIFICATION DE LA DATE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 6 AVRIL POUR LE 02 AVRIL 2020

ATTENDU QU'il y a lieu d'apporter une modification au calendrier des séances ordinaires du Conseil municipale pour l'année 2020 en raison de la pandémie de la COVID-19;

Il est proposé par monsieur Jocelyn Fournier et résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE le préambule ci-dessus fasse partie intégrante de la présente résolution.

QUE le conseil approuve la modification au calendrier des séances ordinaires du Conseil municipal pour l'année 2020 afin de reporter la séance du lundi 6 avril au jeudi 02 avril 2020.

QUE la greffière donne un avis public de cette modification, et ce, conformément à l'article 145.1 du Code municipal.

DONNÉ À GRAND-MÉTIS, CE 27 MARS 2020

Chantal Tremblay,	
Directrice générale secrétaire-trésorière	

## **CERTIFICATION DE PUBLICATION**

Je soussignée, <u>Chantal Tremblay</u>, en ma qualité de directrice générale secrétaire trésorière de la municipalité de <u>Grand-Métis</u>, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis public annexé aux présentes en affichant une copie à chacun des endroits établis par le conseil municipal, entre 10 heures et 12 heures le 27<sup>ième</sup> jour d'avril 2020.

ΕN	FOI DE QUOI JE DONNE CE CE	RTIFICAT
CE	27 <sup>ième</sup> JOUR DU MOIS D'AVRIL	2020

Directrice générale secrétaire trésorière